

Bordereau attestant l'exactitude des informations - RENNES - 3501 - Documents comptables (B-S) - Dépôt le 23/07/2026 - 12710 - 2023 B 01179 - 951 797 778 - A.G.S.

BILAN ACTIF

ACTIF		Exercice N 31/12/2025 12			Exercice N-1 31/12/2024 21	Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net	Euros	%
ACTIF IMMOBILISÉ	Capital souscrit non appelé (I)						
	Frais d'établissement (II)						
	Immobilisations incorporelles :						
	Frais de développement						
	Conces., brevets, licences, marques, procédés, solutions infor., droits et valeurs similaires						
	Fonds commercial						
	Autres immobilisations incorporelles						
	En cours, avances et acomptes						
	Immobilisations corporelles :						
	Terrains						
ACTIF CIRCULANT	Constructions						
	Install. techniques, matériel et outillage indus.						
	Autres immobilisations corporelles						
	En cours, avances et acomptes						
	Immobilisations financières (1) :						
	Participations	363 050		363 050	163 050	200 000	122.66
	Créances rattachées à des participations						
	Titres immobilisés de l'activité de portefeuille						
	Autres titres immobilisés	15		15	15		
	Prêts						
ACTIF CIRCULANT	Autres immobilisations financières						
	Total de l'actif immobilisé (III)	363 065		363 065	163 065	200 000	122.65
	Stocks et en-cours :						
	Matières premières et autres approvision.						
	En-cours de production						
	Produits finis						
	Marchandises						
	Avances et acomptes versés sur commandes						
	Créances (2) :						
	Créances Clients et Comptes rattachés	28 800		28 800		28 800	
ACTIF CIRCULANT	Autres créances	4 546		4 546	1 336	3 211	240.41
	Charges constatées d'avance				281	-281	-100.00
	Capital souscrit appelé, non versé						
	Valeurs mobilières de placement :						
	Actions propres						
	Autres titres	50 000		50 000		50 000	
	Instruments fi. à terme et jetons détenus						
	Disponibilités	164 280		164 280	199 064	-34 784	-17.47
	Total de l'actif circulant (IV)	247 626		247 626	200 680	46 946	23.39
	Frais d'émission des emprunts (V)						
ACTIF CIRCULANT	Primes de remboursement des emprunts (VI)						
	Écarts de conversion et diff. d'évaluation (VII)						
	TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V+VI+VII)	610 691		610 691	363 745	246 946	67.89

Certifiés conformes

(1) Dont à moins d'un an
(2) Dont à moins d'un an

AL

BILAN PASSIF

PASSIF		Exercice N 31/12/2025 12	Exercice N-1 31/12/2024 21	Ecart N / N-1	
				Euros	%
CAPITAUX PROPRES	Capital (Dont versé : 100 000)	100 000	100 000		
	Primes d'émission, de fusion, d'apport				
	Ecarts de réévaluation				
	Ecarts d'équivalence				
	Réserves				
	Réserve légale	10 000		10 000	
	Réserves statutaires ou contractuelles				
	Réserves réglementées				
	Autres réserves	3 419		3 419	
	Report à nouveau				
	Résultat de l'exercice (Bénéfice ou perte)	79 742	13 419	66 323	494.26
	Subventions d'investissement				
	Provisions réglementées				
	Total des capitaux propres (I)	193 161	113 419	79 742	70.31
AUTRES FONDS PROPRES	Produit des émissions de titres participatifs				
	Avances conditionnées				
Total autres fonds propres (I bis)					
PROVISIONS	Provisions pour risques				
	Provisions pour charges				
	Total des provisions (II)				
DETTES (I)	Dettes financières				
	Emprunts obligataires convertibles				
	Autres emprunts obligataires				
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	246 450	50 000	196 450	392.90
	Emprunts et dettes financières diverses	106 996	129 116	-22 120	-17.13
	Instruments financiers à terme				
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours				
	Dettes d'exploitation				
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	2 006	2 830	-824	-29.11
	Dettes fiscales et sociales	27 033	15 345	11 688	76.17
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Autres dettes	35 046	53 036	-17 990	-33.92
	Produits constatés d'avance				
	Total des dettes (III)	417 530	250 327	167 204	66.79
	Ecarts de conversion passif (IV)				
TOTAL GENERAL DU PASSIF (I+Ibis+II+III+IV)		610 691	363 745	246 946	67.89

(I) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an

190 542

198 512

AC

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/12/2025 12			Exercice N-1 31/12/2024 21		Ecart N / N-1	
	France	Exportation	Total			Euros	%
Produits d'exploitation (1)							
Ventes de marchandises	938		938			938	
Production vendue de biens							
Production vendue de services	121 600		121 600	62 400		59 200	94.87
Montant net du chiffre d'affaires	122 538		122 538	62 400		60 138	96.38
Production stockée							
Production immobilisée							
Subventions							
Reprises sur amortissements, dépréciations et provisions							
Produits des cessions d'immobilisations incorporelles et corporelles							
Autres produits			700			700	
Total des Produits d'exploitation (I)			123 239	62 400		60 839	97.50
Charges d'exploitation							
Achats de marchandises			938			938	
Variation de stock							
Achats de matières premières et autres approvisionnements							
Variation de stock							
Autres achats et charges externes (1)			12 257	12 275		-19	-0.15
Impôts, taxes et versements assimilés			4 907	3 116		1 791	57.48
Salaires			41 322	23 100		18 222	78.88
Cotisations sociales			14 431	6 523		7 907	121.22
Dotations aux amortissements et aux dépréciations							
Sur immobilisations : dotations aux amortissements							
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations							
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations							
Dotations aux provisions							
Valeurs comptables des immobilisations incorporelles et corporelles cédées							
Autres charges			0			0	
Total des Charges d'exploitation (II)			73 855	45 015		28 840	64.07
1 RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)			49 384	17 385		31 998	184.05
Quote-part de résultat sur opérations faites en commun :							
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)							
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)							

(1) Y compris : Redevance de crédit bail mobilier
: Redevance de crédit bail immobilier

A.G.

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N	Exercice N-1	Ecart N / N-1	
	31/12/2025 12	31/12/2024 21	Euros	%
Produits financiers				
De participation (2)	42 000		42 000	
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (2)				
Autres intérêts et produits assimilés (2)	1 439		1 439	
Reprises sur dépréciations et provisions				
Différences positives de change				
Produits des cessions d'immobilisations financières				
Produits nets sur cessions de VMP et d'instruments de trésorerie				
Total des produits financiers (V)	43 439		43 439	
Charges financières				
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions				
Intérêts et charges assimilées (3)	5 467	1 578	3 889	246.47
Différences négatives de change				
Valeurs comptables des immobilisations financières cédées				
Charges nettes sur cessions de VMP et d'instruments de trésorerie				
Total des charges financières (VI)	5 467	1 578	3 889	246.47
2. RESULTAT FINANCIER (V-VI)	37 972	-1 578	39 550	NS
3. RESULTAT COURANT avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)	87 356	15 808	71 548	452.62
Produits exceptionnels (VII)				
Charges exceptionnelles (VIII)		18	-18	-100.00
4. RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)		-18	18	100.00
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)				
Impôts sur les bénéfices (X)	7 614	2 371	5 243	221.13
Total des produits (I+III+V+VII)	166 678	62 400	104 278	167.11
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	86 936	48 981	37 954	77.49
5. Bénéfice ou perte (total des produits - total des charges)	79 742	13 419	66 323	494.26

(2) Dont produits concernant les entreprises liées
(3) Dont intérêts concernant les entreprises liées

A.C.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025

- PRINCIPES GÉNÉRAUX -

(Art. 831-1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2022-06 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Liste des principales méthodes

- Les fonds commerciaux ne sont pas amortis sur 10 ans, conformément à l'article **214-3 du PCG**.
- La durée d'usage n'est pas utilisée pour déterminer le plan d'amortissement des immobilisations incorporelles et corporelles, conformément à l'article **214-13 du PCG**.

Événements post-clôture

Informations significatives

- CHANGEMENTS COMPTABLES -

(Art. 831-2)

ANNEXE

Exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025

Changement de réglementation comptable

Le règlement ANC 2022-06, homologué le 30 décembre 2023, modifie le plan comptable général et s'applique à compter du 1er janvier 2025. Notamment, il modifie la définition du résultat exceptionnel, supprime la technique du transfert de charges et modifie les modèles d'états financiers.

La nouvelle définition du résultat exceptionnel entraîne le classement en résultat courant d'opérations qui avant l'application du nouveau règlement étaient comptabilisées par nature en résultat exceptionnel. La suppression de la technique des transferts de charges entraîne le classement d'opérations qui avant l'application du nouveau règlement étaient comptabilisées dans le poste " Reprises sur amortissements, dépréciations et provisions et transferts de charges ", dans d'autres postes de charges ou de produits.

Les comptes de l'exercice clos au 31/12/2025 sont établis et présentés conformément aux dispositions de ce règlement. L'entrée en vigueur de ce règlement n'a pas eu d'incidence significative sur les comptes. Les comptes de l'exercice clos le 31/12/2024 ne sont pas retraités rétrospectivement des nouvelles règles.

En revanche, des reclassements et des regroupements ont été opérés dans la colonne comparative 31/12/2024, entre des lignes de bilan ou du compte de résultat, pour respecter le nouveau format des états financiers.

Changement de méthode à l'initiative de l'entité

Changement d'estimation

Correction d'erreurs

ANNEXE

Exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025

- MOUVEMENTS IMMOBILISATIONS, AMORTISSEMENTS ET DÉPRÉCIATIONS -

(Art. 832-1)

Etat des immobilisations

	Montant brut à l'ouverture de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Montant brut à la clôture de l'exercice
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Matériel de bureau et matériel informatique		1 407		1 407
Immobilisations financières				
Participations	163 050	200 000		363 050
Autres immobilisations financières	15			15
TOTAL	163 065	201 407		364 472

Etat des amortissements

	Durée d'utilisa- tion ou taux d'amor- tissement	Mode d'amortissement
Immobilisations incorporelles		
Immobilisations corporelles		

P.G.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025

Etat des dépréciations

- RÉÉVALUATION DES IMMOBILISATIONS CORPORELLES ET FINANCIÈRES -
(Art. 832-3)

État des immobilisations réévaluées

	Montant brut à la clôture de l'exercice	Dont complément de réévaluation	Écart incorporé au capital	Produit de cession transféré en réserve
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Agencements et aménagements de terrains				
Constructions				
Constructions sur sol d'autrui				
Installations techniques, matériels et outillages industriels				
Installations générales, agencements, aménagements divers				
Matériel de transport				
Matériel de bureau et matériel informatique	1 407			
Mobilier				
Autres immobilisations corporelles				
Immobilisations financières				
Participations	363 050			
Créances rattachées à des participations				
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille				
Autres immobilisations financières	15			
TOTAL GENERAL	364 472			

A.6.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025

État des amortissements relatifs aux réévaluations

- DÉPRÉCIATIONS DE L'ACTIF CIRCULANT -

(Art. 832-8)

- ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES CRÉANCES À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE -

(Art. 832-9)

Etat des échéances des créances

	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Autres créances clients	28 800	28 800	
Taxe sur la valeur ajoutée	4 546	4 546	
TOTAL	33 346	33 346	

- ACTIONS PROPRES -

(Art. 832-12)

- PROVISIONS ET PASSIFS ÉVENTUELS -

(Art. 832-13)

Provisions

A.G.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025

- ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES DETTES À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE -

(Art. 832-15)

État des échéances des dettes à la clôture de l'exercice

	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes ets crédit à plus de 1 an à l'origine	243 602	16 613	73 129	153 860
Emprunts et dettes financières divers	106 996	106 996		
Fournisseurs et comptes rattachés	2 006	2 006		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	7 210	7 210		
Impôts sur les bénéfices	6 343	6 343		
Taxe sur la valeur ajoutée	13 480	13 480		
Groupe et associés	35 046	35 046		
TOTAL	414 683	187 694	73 129	153 860
Emprunts souscrits en cours d'exercice	200 000			
Emprunts remboursés en cours d'exercice	6 398			

- INFORMATIONS SPÉCIFIQUES POUR LES SOCIÉTÉS ANONYMES -

(Art. 834-2)

- ENGAGEMENTS HORS BILAN DONNÉS ET REÇUS -

(Art. 836-1)

A.G.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025

- ENGAGEMENTS PRIS EN MATIÈRE DE CRÉDIT-BAIL -

(Art. 836-3)

- AUTRES OPÉRATIONS NON INSCRITES AU BILAN -

(Art. 836-5)

A.G.S.
Société à responsabilité limitée unipersonnelle
au capital de 100 000 euros
Siège social : 27 rue Châteaubriand
35150 JANZE
951 797 778 RCS RENNES

DÉCISIONS DE L'ASSOCIÉ UNIQUE DU 23 JUIN 2026
--

DÉCISION D'AFFECTATION DU RÉSULTAT
DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2025

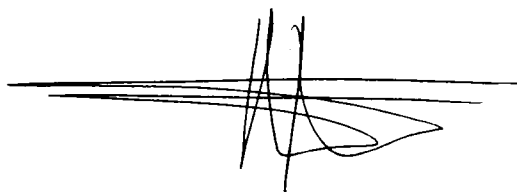
DEUXIEME DÉCISION

L'Associé Unique décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2025 s'élevant à 79 742,05 euros de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice 79 742,05 euros

En totalité au compte « autres réserves » qui s'élève ainsi à 83 160,73 euros.

Certifié conforme
La Gérance



A.G.